

Par courrier recommandé et par
courriel à trp.fin@fsma.be

FSMA
A l'attention de Madame D'Hollander
Rue du Congrès 12-14
1000 Bruxelles

La Hulpe, le 1 septembre 2026
Ns/réf. : CT-vf- 2026

Chère Madame,

Nous nous référons à l'article 74 de la Loi relative aux Offres Publiques d'Acquisition du 1^{er} avril 2007.

En ce qui concerne les actions avec lesquelles les signataires de la convention d'actionnaires agissent de concert et la structure de contrôle des parties à la convention d'actionnaires, nous vous confirmons les transactions et modifications suivantes : modification du nombre d'actions pour Luxempart SA et 3D NV.

Afin d'être complet, nous vous prions également de noter, les transactions suivantes opérées depuis le 1^{er} septembre 2025 :

Actionnaire	Date	Actions	Type de transaction
Luxempart SA		+8.918	Octroi de titres dans le cadre de la rémunération en actions du mandat d'administrateur
3D NV		+8.918	Octroi de titres dans le cadre de la rémunération en actions du mandat d'administrateur
TOTAL		+17.836	

Au vu de ce qui précède, les participations des signataires de la convention d'actionnaires se présentent comme suit, à la date du présent courrier :

Actionnaire	Actions	Dont actions faisant partie de l'action de concert
Luxempart SA ¹	9.698.550	4.373.970
3D NV ²	22.715.851	22.715.851
ForAtenoR SA ³	4.767.744	2.383.872
Stéphan Sonnevile SA ⁴ & consorts	1.736.128	1.296.128
TOTAL	38.918.273	30.769.821

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Chère Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Twigami SRL
Rep. par Caroline Vanderstraeten
Directeur Financier

Stéphan Sonnevile SA
Administrateur Délégué

¹ Luxempart SA n'est pas contrôlée.

² 3D NV est contrôlée par la STAK Iberanfra. STAK Iberanfra n'est pas contrôlée.

³ 3D NV détient la majorité des droits de vote attachés à l'ensemble des actions de ForAtenoR SA, de sorte qu'elle est irréfragablement présumée contrôler (exclusivement) ForAtenoR SA (art. 1:14, §2, 1° du CSA). En parallèle, et sans préjudice du contrôle (exclusif) de 3D NV irréfragablement présumé, 3D NV et Stéphan Sonnevile SA exercent un contrôle conjoint sur ForAtenoR SA en vertu d'un pacte d'actionnaires.

⁴ Stéphan Sonnevile SA est contrôlée par Stéphan Sonnevile (personne physique).